

L'étudiant

GRATUIT

N° 152 / Mercredi 11 Décembre 2024

TRIHÉBDOMADAIRE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II

Un toit pour les droits des enfants

► Ce mercredi 11 décembre 2024, le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, le Pr Jacques Fame Ndongo, préside la cérémonie d'inauguration du Centre des droits des enfants logé au campus de Soa.

► Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'UNICEF et les universités camerounaises, lancée en juillet dernier.

► Nadine Perrault, représentante de l'UNICEF au Cameroun, participera à l'évènement aux côtés d'illustres invités. P2



ROUND UP

DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION AU CAMEROUN

La société civile au secours des journalistes

► L'association NewSETA a rendu publique une série de propositions visant à améliorer le droit d'accès à l'information des journalistes, lors d'une conférence organisée mardi 10 décembre, à Yaoundé. P2

ECHOS

SENGHOR EN EGYPTE - YAOUNDÉ II

Alliance au service de l'économie

► Les deux universités ont signé une convention visant à renforcer les compétences en gestion des politiques économiques en Afrique. P2

IMMERSION

POLYTECH MAROUA

Des étudiants entrepreneurs à l'école de l'AUF

► Durant trois jours, les étudiants du club Entrepreneuriat ont bénéficié d'une session de formation inédite. P3



PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

L'UNICEF s'installe à Soa

► Ce 11 décembre 2024, l'Université de Yaoundé II-Soa inaugurera son Centre des droits de l'enfant, un projet en partenariat avec l'UNICEF visant à renforcer la défense des droits des enfants par l'éducation, la recherche et l'engagement citoyen.

Par Paul Marcel MBEMBE

L'Université de Yaoundé II s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre dans la protection des droits de l'enfant au Cameroun, avec l'inauguration de son centre dédié à ces derniers. La cérémonie officielle, qui se tiendra en présence du ministre d'État, ministre de l'Enseignement supérieur Professeur Jacques Fame Ndong, du Recteur de l'université du Yaoundé II, professeur Richard Laurent Omgba et de la Représentante de l'UNICEF au Cameroun, madame Nadine Perrault, marque un tournant historique dans l'impulsion de cette noble cause. Le Centre des Droits de l'Enfant s'inscrit dans le cadre d'un partenariat ambitieux avec l'UNICEF, scellé par la signature d'un Mémoire d'Entente en juillet 2024 entre l'UNICEF et huit universités camerounaises. Cette collaboration stratégique vise à faire de l'université un pôle de sensibilisation, de formation et de recherche sur des thématiques essentielles liées aux droits des enfants, telles que l'éducation, la santé, et l'inclusion sociale. L'objectif du centre est de contribuer activement à



l'intégration des droits de l'enfant dans les politiques publiques et les pratiques éducatives, en formant des générations de chercheurs, de professionnels et de citoyens engagés. Par la mise en place de programmes académiques, de recherches interdisciplinaires et de campagnes de plaidoyer, le centre aspire à devenir un véritable catalyseur de changement, capable de transformer la société camerounaise et de faire des droits des enfants une priorité nationale.

Grâce à cette initiative, l'Université de Yaoundé II s'affirme comme un acteur central de la promotion des droits de l'enfant, en s'appuyant sur l'expertise et les ressources de l'UNICEF pour orienter les politiques publiques et renforcer l'impact des actions en faveur des enfants. Le Centre des Droits de l'Enfant représente ainsi une promesse d'avenir, soutenue par l'engagement de l'université et de ses partenaires pour une société plus juste et inclusive.

ENTREPRENEURIAT

L'ENSPM se forme avec l'AUF

Du 5 au 7 décembre 2024, le club entrepreneuriat de l'Ecole nationale supérieure Polytechnique de Maroua (ENSPM) a bénéficié d'une session de formation inédite organisée par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Par Paul Marcel MBEMBE

Pendant trois jours d'ateliers et d'échanges interactifs, les participants ont renforcé leurs compétences dans des domaines essentiels : la création de business plans, les stratégies de financement, et la gestion de startups et d'associations. L'objectif était de leur fournir les compétences nécessaires pour faire face aux défis du monde des affaires et contribuer à la dynamique économique locale. Guillaume Priso, expert-formateur de l'AUF, a joué un rôle déterminant dans le bon déroulement de ces sessions. Avec une expérience de terrain dans le domaine de l'entrepreneuriat et du financement de projets, il a su transmettre des outils concrets et des conseils précieux aux étudiants. Dans son intervention, il a particulièrement encouragé les participants à faire preuve de créativité et de résilience dans la création de leurs entreprises, soulignant l'importance de l'innovation et de la gestion stratégique. Cette formation s'inscrit dans une démarche de soutien à l'entre-

preneuriat des jeunes dans la région de l'Extrême-Nord, où les opportunités économiques sont souvent limitées. En fournissant ces nouvelles compétences aux étudiants, l'ENSPM, avec l'aide de l'AUF, souhaite participer activement au développement économique et social du Cameroun, en encourageant les jeunes à prendre leur destin en main à travers la création d'entreprises et la gestion d'associations dynamiques. À travers cette collaboration avec l'AUF, l'ENSPM réaffirme sa volonté de promouvoir l'entrepreneuriat et la gestion des associations auprès de ses étudiants. Cette formation, en complément des cours académiques, vient renforcer l'accompagnement de la jeunesse de la région vers l'autonomisation économique et la création de nouvelles entreprises. Il ne fait aucun doute que ces trois jours d'apprentissage auront un impact positif sur la dynamique entrepreneuriale des jeunes étudiants de l'ENSPM et contribueront à l'émergence d'un écosystème entrepreneurial durable dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION AU CAMEROUN

L'urgence d'une loi sur la liberté d'information

► C'est l'un des résultats de l'enquête nationale dévoilée le 10 décembre 2024, à l'hôtel Yaahot de Yaoundé sur l'état de l'accès à l'information réalisée par le réseau pour la solidarité, l'autonomisation et la transformation pour tous-NewSETA.

Par Wilfried NTOUDA

La problématique de l'accès à l'information par les hommes des médias et assimilés se pose avec acuité au Cameroun. Pour apporter quelques éléments de réponses à ce phénomène qui gangrène au quotidien la pratique du métier de journaliste, une enquête a été menée sur les raisons de ce blocus à l'information. Le mardi 10 décembre 2024, dès 10h, la salle de conférences de l'hôtel Yaahot, a servi le temps d'une conférence, le lieu pour rendre compte de l'étude menée par le réseau pour la solidarité, l'autonomisation et la transformation pour tous-NewSETA. L'objectif de cet échange mettre en lumière l'évaluation intersectorielle de l'enquête menée sur l'état de l'accès à l'information au Cameroun. L'assistance, composée majoritairement



de journalistes a répondu présent à ce qui pourrait être un début de solution à un mal qui complique l'exercice de la profession. Pour débattre des résultats obtenus lors de cette étude notamment la nécessité d'une loi sur la liberté d'information, un panel constitué de M. Denis Alain Mbezele, Directeur de la Communication au Conseil Na-

tional de la Communication (CNC), de M. Denis Omgba, représentant du Mincom, du Dr Sakah Bernard, expert en Paix et gouvernance ont apprécié à des degrés divers, la portée de ce rapport qui est met en exergue les manquements institutionnels pour juguler le problème de l'accès à l'information. D'après M. Ndzi Derick modéra-

teur, il en ressort que l'étude a été menée dans différentes villes et régions du Cameroun à travers une enquête de terrain menée entre le mois de décembre 2023 et mars 2024. Cette enquête a consisté en une collecte de données par le biais d'entretiens et de réunions de consultation avec 96 institutions publiques et 286 acteurs et parties prenantes clés. Et les résultats sont clairs, le rapport indique le pays manque de d'infrastructures juridiques pour faire respecter le droit à l'information, le cadre législatif du Cameroun concernant le droit à l'information ne prévoit pas de protections claires pour les demandeurs d'information, l'ambiguïté de la loi permet à la censure de prospérer dans le pays et enfin, les acteurs de l'information sont confrontés à de réelles difficultés pour accéder à l'information. Interrogé sur les raisons qui

pourraient expliquer pourquoi le manque d'un arsenal juridique autour de l'accès à l'information, le directeur de la communication au CNC répond, « Les journalistes devraient apprendre à se réinventer, même si l'Etat venait à adopter une loi allant dans ce sens, le métier de journaliste serait toujours en danger avec l'avènement de nouveaux acteurs de la communication qui diluent de plus en plus l'importance du journaliste », explique M. Denis Alain Mbezele. En fin de compte, au regard de ce problème d'accès à l'information et s'appuyant sur les éléments recueillis lors de l'enquête, NewSETA propose des solutions concrètes pour parvenir à une pleine mise en œuvre du droit à l'accès à l'information. Le réseau recommande à cet effet l'adoption d'une loi sur la liberté d'information au Cameroun pour mandater et garantir ce droit essentiel.

RECRUTEMENT DE VACATAIRES 115 places disponibles à l'université de Maroua

► Le communiqué annonçant cette opportunité pour les chercheurs et enseignants en devenir a été signé le 6 décembre 2024.



Par Monsieur IA

Le doyen de la faculté des Arts, lettres et sciences humaines de l'université de Maroua, le professeur Saïbou Issa, a signé un communiqué, annonçant l'appel à candidatures pour le recrutement de vacataires, moniteurs et attachés d'enseignement et de recherche (ATER). Le recrutement concerne un total de 115 postes à pourvoir dans les 11 départements de la faculté, répartis comme suit : 74 postes de vacataires ; 37 postes de moniteurs ; 4 postes d'attachés d'enseignement et de recherche (ATER). Cette initiative vise à renforcer l'encadrement pédagogique et à promouvoir la recherche scientifique au sein de l'institution, un objectif majeur pour la faculté qui s'efforce de maintenir un enseignement de qualité tout en soutenant les projets de recherche de ses étudiants et enseignants.

Les exigences varient en fonction du poste souhaité. Les candidats au poste de vacataire doivent être titulaires d'un Doctorat ou d'un diplôme professionnel équivalent à la formation dispensée. Pour les moniteurs et ATER, plusieurs conditions doivent être remplies : Être inscrit en thèse de Doctorat ; Ne pas être salarié ; Être titulaire d'un Master Recherche obtenu aux plus deux ans avant la date de candidature, avec une mention "bien" ou "très bien". Pour les ATER, les candidats doivent être âgés de 30 ans au plus au 1er janvier 2025. Les candidats intéressés doivent déposer leur dossier complet, comprenant toutes les pièces justificatives, au plus tard le 13 décembre 2024 à 15h30. Cette date limite est impérative pour garantir la prise en compte de la candidature. Les dossiers peuvent être déposés directement à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE CENTRALE Un défi qui nécessite une action concertée

► Du 4 au 5 décembre 2024, le Hilton Hôtel de Yaoundé et l'Université catholique d'Afrique centrale ont accueilli la 2e édition du Forum sur la Gouvernance et la lutte contre la corruption en Afrique centrale.



Par Paul Reinhard WANDJI

Organisé par Environment For Life (EFL), cet événement a réuni des experts, des décideurs politiques, des représentants du secteur privé et de la société civile pour discuter des enjeux et des défis de la lutte contre la corruption en Afrique centrale.

Un défi majeur pour le développement durable

Les spécialistes sont tous d'accord. Ils estiment que la corruption est un fléau qui affecte profondément les pays de l'Afrique centrale. Elle entrave le développement économique, sociale et politique de la région. C'est pourquoi il est essentiel de lutter contre ce fléau pour promouvoir un développement durable en Afrique centrale.

Un forum pour renforcer la lutte contre la corruption

La 2e édition du Forum sur la Gouvernance et la lutte contre la corruption en Afrique centrale a été un succès selon plusieurs participants. Elle

a permis de renforcer la lutte contre la corruption en Afrique centrale en favorisant un dialogue constructif entre les acteurs clés. Les participants ont partagé leurs expériences et leurs connaissances sur la lutte contre la corruption en Afrique centrale.

Des actions concrètes pour lutter contre la corruption

Les débats qui ont suivi ont permis aux participants de partager leurs expériences et leurs connaissances sur la lutte contre la corruption en Afrique centrale. Les échanges ont été animés et ont mis en évidence la nécessité d'une action concertée pour combattre ce fléau. Les participants ont proposé des actions concrètes pour lutter contre la corruption, telles que la création d'un cadre légal pour la lutte contre la corruption, la mise en place d'un système de contrôle et de suivi, ainsi que la sensibilisation de la population à l'importance de la lutte contre la corruption.

Une étape importante dans la lutte contre la corruption

La 2e édition du Forum sur la Gouvernance et la lutte contre la corruption en Afrique centrale est une étape importante dans la lutte contre la corruption en Afrique centrale. Elle a permis de renforcer la lutte contre la corruption en Afrique centrale en favorisant un dialogue constructif entre les acteurs clés. Il est essentiel que les acteurs clés continuent à travailler ensemble pour combattre ce fléau et promouvoir un développement durable en Afrique centrale. La lutte contre la corruption en Afrique centrale est un défi majeur qui nécessite une action concertée. La 2e édition du Forum sur la Gouvernance et la lutte contre la corruption en Afrique centrale a été un succès et a permis de renforcer la lutte contre la corruption en Afrique centrale. Il est essentiel que les acteurs clés continuent à travailler ensemble pour combattre ce fléau et promouvoir un développement durable en Afrique centrale.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Repenser les politiques économiques

► Une nouvelle ère de collaboration entre institutions africaines s'ouvre avec la signature d'une convention entre l'Université Senghor d'Alexandrie et le Programme de formation en Gestion de la Politique Économique (GPE) de l'Université de Yaoundé II.

Par Monsieur IA

L'Université Senghor, renommée pour sa mission de former des leaders créatifs en français, joue un rôle clé dans le développement durable de l'Afrique en offrant des formations de haut niveau destinées à répondre aux défis continentaux. De son côté, l'Université de Yaoundé II, avec son programme GPE, s'engage à former des experts en gestion des politiques économiques, un secteur vital pour la transformation économique de la sous-région. Le partenariat entre ces deux institutions académiques d'une durée de 3 ans renouvelable, vise à



promouvoir des actions conjointes de renforcement des compétences des cadres africains, en particulier ceux appelés à prendre des décisions



Université Senghor

politiques et économiques majeures. Le programme met en avant une approche moderne et adaptée des formations en politique économique, as-

surant ainsi une réponse directe aux besoins des pays en développement du continent.

Des opportunités de formation de haut niveau

Dans le cadre de cette convention, les autorités ont également annoncé l'ouverture des recrutements pour deux programmes de Master II : le Master en Gestion de la Politique Économique et le Master en Data, Economics and Development Policy. Le premier programme recrute actuellement 40 auditeurs, tandis que le second offre une place à 30 étudiants. Ces formations sont conçues pour répondre aux enjeux spécifiques du développement économique de l'Afrique, en mettant l'accent sur la gestion de la politique

économique et l'analyse des données économiques au service des politiques publiques. Le Professeur Viviane Ondoua Biwolé, experte en question de gouvernance et de développement s'est exprimée sur ce partenariat : « Ce partenariat met à votre disposition des formations adaptées à vos besoins. Ensemble, réinventons les politiques économiques de l'Afrique », a-t-elle écrit sur Facebook, soulignant l'importance de l'initiative pour l'avenir économique du continent. Le recrutement est actuellement en cours, et les candidats intéressés peuvent suivre l'actualité et obtenir davantage d'informations sur les modalités d'inscription sur le site officiel du programme : www.gpe-cameroun.cm.



JEUNES ET MUSIQUE

Au rythme des sons mondains

La musique a toujours été bien plus qu'un simple divertissement. Elle est un miroir de l'âme d'un peuple, un vecteur culturel qui raconte son histoire et transmet ses valeurs. Par le passé, au Cameroun, les mélodies du Makossa et du Bikutsi, etc. portaient des messages profonds, reflétaient nos identités et inspiraient même des générations entières. Mais aujourd'hui, force est de constater que cette noble fonction semble s'effacer au profit d'une musique où la vulgarité et la légèreté des textes règnent en maîtres. Des morceaux comme « Poignardez les pédés », « L'alcool c'est de l'eau », ou encore « Je ne veux pas être en couple, mais je veux m'accoupler », « le bâton de manioc » envahissent les ondes et séduisent une jeunesse toujours plus attirée par des rythmes envoûtants que par des pa-

roles sensées. À croire que les mots ont perdu leur poids, et que ce qui compte désormais, c'est la capacité à faire danser, même si cela signifie oublier les valeurs et l'essence même de la musique. Ce glissement est préoccupant. Les musiciens qui osent encore chanter des textes moralisateurs ou aborder des sujets profonds sont souvent qualifiés de « vieux jeu » par une génération qui les boude au profit de refrains plus légers. Les messages d'engagement social, autrefois la marque des grands artistes, sont devenus une rareté. En outre, au-delà des paroles, les danses elles-mêmes témoignent de ce déclin. Les mouvements élégants et structurés de nos traditions cèdent peu à peu la place à des sauts désordonnés et des gestes frénétiques. Le spectacle est souvent plus comique qu'artistique,

avec des mimiques et des gestes qui évoquent davantage des caricatures que des chorégraphies. Nos danses traditionnelles, porteuses d'histoires et de symboles, s'effacent doucement au profit de pas improvisés, sans identité ni profondeur. La question se pose alors : que voulons-nous laisser comme héritage ? La musique n'est pas un simple bruit de fond. Elle façonne la société, influence les mentalités et projette l'image d'un peuple au-delà de ses frontières. Il est temps de réagir. Les artistes ont une responsabilité : celle de produire des œuvres qui élèvent, qui inspirent et qui reflètent nos valeurs.

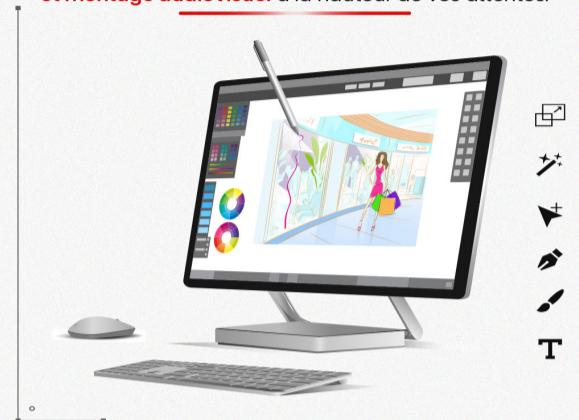
Par AVOULOU ETOUA Astride Ronny, Professionnelle des métiers de l'information et de la communication. Étudiante en cycle doctorat /PhD à l'Université de Yaoundé II

CaMiGra

Crée tes propres chefs-d'œuvre !

Forme toi en **GRAPHISME ET MONTAGE AUDIOVISUEL**

Nous offrons des sessions de formation en **infographie et montage audiovisuel** à la hauteur de vos attentes.



MODULES DE FORMATION

- Montage audio • Montage vidéo
- Infographie • Prise de vue • Prise de son

Inscription **5.000 XAF** | Frais de formation **30.000 XAF** | Heure **09h00 - 17h00**

Une attestation vous sera délivrée à la fin de votre formation

+237 694 299 971 | 677 932 102 | Rond point Cami-Toyota, Coron Yaoundé, Immeuble Lucas Mill, 1er étage

FOIRE ET EXPOSITION

Au cœur du Made in Cameroon

► Le Centre artisanal international de Yaoundé abrite depuis le mardi 10 décembre une foire d'exposition et de vente de produits 100% made in Cameroon.

Par Paul Reinhard Wandji



Le Centre international artisanal de Yaoundé est le théâtre d'une foire d'exposition et de vente de produits 100% made in Cameroon. Cette foire, qui se déroule du 10 au 30 décembre 2024, réunit un grand nombre d'artisans camerounais qui présentent divers produits, tels que des accessoires de mode, de décoration et même des

produits alimentaires. Les artisans présents à la foire sont convaincus que les produits camerounais ont une grande valeur et qu'ils peuvent concurrencer les produits importés. Françoise Luma, l'une des artisans n'a pas hésité à saisir cette opportunité pour se faire connaître. Les artisans ont également décidé de faire des réductions sur leurs produits pour cette foire. Nana Laure, qui fabrique des

vêtements avec uniquement la matière Camerounaise, explique faire des réductions de 20% sur tous ses produits, car elle veut que les visiteurs puissent découvrir la qualité des produits locaux mais aussi partager sa passion pour l'artisanat. La foire est ouverte au public jusqu'au 30 décembre 2024. Et Les visiteurs peuvent découvrir à bon prix les trésors de l'artisanat camerounais.

Journal bilingue d'informations sur l'éducation et la jeunesse
 Directeur de Publication : Boris Landry KOUKAM
L'Étudiant
 N°132 / Mercredi 11 Décembre 2024
 TRIHEBDOMADAIRE

Directeur de publication/Publisher

Boris Landry KOUKAM

Coordonnateur général/ General Coordinator

Arnaud Nicolas MAWEL

Coordonnateur général adjoint

Paul Reinhard WANDJI

Directeur de la rédaction/Managing Editor

Franck Boris NKENGUE

Rédacteur en chef/ Editor In Chief

Paul Marcel MBEMBE

Secrétaire de rédaction/ Copy Editor

Monsieur IA (Intelligence Artificielle Générative)

Reporters

Bonté Modeste NKOUE, Yvan NJUPLONG, De DASSE BONY, Paul DOUKSOUM, Emmanuel TCHOUANHOU

Production :

Central Media Communication and Technologies-CMCT

RCCM: **RC/YAO/2022/B/1633**

P.O Box: **17019 Yaoundé, Cameroun**

Rond-point Cami-Toyota, Coron, Immeuble Lucas Mill

Téléphone: **+237 694299971/ 677932102**

Email : **contact@journaletudiant.com**

Site web : **www.journaletudiant.com**